AVIS DE RECRUTEMENT D'UN PIANISTE ACCOMPAGNATEUR
DE COURS DE DANSE
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026
AU PNSD ROSELLA HIGHTOWER

Le PNSD Rosella Hightower fait partie des 6 pôles d'enseignement supérieur de la danse accrédités par le ministère de la Culture.
Il forme des danseurs avec la double culture classique et contemporaine et propose une offre de formation complète et diversifiée.
Le PNSD délivre 2 diplômes nationaux : le DE de professeur et le DNSP de danseur par la formation initiale, l'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il propose également de la formation continue.
Le PNSD RH est une association de droit privé – budget : environ 4,3 M euros, dont 50% de recettes propres – environ 70 salariés pour moins de 50 ETP.

1- - Missions et activités principales du poste à pourvoir :

• Accompagner les cours techniques quotidiens en danse classique et en danse contemporaine des étudiants en formation DNSP danseur et en cycle initial

• Adapter les propositions musicales aux différents niveaux techniques des étudiants danseurs

• Construire et suggérer des propositions musicales au sein des ateliers de répertoire, de recherche, d'improvisation, et de composition

• Participer à la mise en œuvre des projets de l'établissement et des travaux personnels des étudiants danseurs

2- Positionnement hiérarchique : sous l'autorité de la directrice artistique et pédagogique

Relations fonctionnelles :
Le musicien accompagnateur travaille en lien avec la direction artistique et pédagogique, les enseignants permanents de l'équipe pédagogique, les étudiants et les intervenants extérieurs, le service des études.
Services administratifs/RH

3- Profil recherché :

- **Formation spécifique en accompagnement musical et expérience d'au moins deux ans dans le domaine**
- **Diplôme attendu, parmi cette liste**
  - Diplôme d'État (DE) d'accompagnateur
  - Certificat d'Aptitude (CA) d'accompagnateur
  - Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) avec spécialisation en accompagnement
  - Diplôme d'Études Musicales (DEM) avec option accompagnement
  - Prix ou Médaille d'or de conservatoire
  - Certifications en accompagnement de la danse (ex. Pôle Supérieur ou CNSMD)
  - *Ou Titres équivalents obtenus à l'étranger*

- **Compétences attendues :**
    - Compétences musicales avérées et connaissance des attendus de l'accompagnement de cours de danse classique, dans un cadre d'enseignement
    - Adaptabilité et sens de l'écoute, connexion aux demandes du professeur de danse durant le cours
    - Sensibilité artistique et expressivité
    - Compétences relationnelles, en particulier dans le cadre du cours de danse, avec le professeur et les élèves

4- Moyens mis à disposition :

- Studios de danse
- Pianos
- Partitions
- Lecteur CD, USB jack
- Vidéoprojecteur

5- Informations pratiques sur le poste

- Poste à temps partiel : contrat de 28 h hebdomadaires dont 16 heures hebdomadaires de face à face pédagogique
- CDI à compter du 1er septembre – 2 mois de période d'essai
- Conditions de rémunération : 1800 euros bruts pour 28 h hebdomadaires dont 16 heures hebdomadaires de face à face pédagogique
- Aménagement du temps de travail sur l'année scolaire
- Travail les week-ends et/ou jours fériés en fonction des évènements de l'association.
- 5 semaines de congés payés annuels + 2 semaines de repos

Poste basé à Cannes-Mougins

6- <u>Modalités de candidatures</u>

Lettre de candidature (1 page) et curriculum vitae (maximum 2 pages) à envoyer par voie postale ou électronique.

<u>Adresse d'envoi des candidatures :</u>
Par courrier :
Direction
Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower
140 Allée Rosella Hightower
06250 Mougins

<u>Ou par mail</u> : nathalie.bauchez@pnsd.fr

Avant le 01/06/2025.

7- <u>Processus de recrutement</u>

<u>Présélection sur dossier :</u>
Une présélection des dossiers des candidats retenus pour l'épreuve d'admission sera assurée par la direction artistique et pédagogique.

Les candidats retenus seront convoqués à l'épreuve d'admission.

Epreuve d'admission :
L'épreuve d'admission se déroule en deux étapes devant un jury composé de la direction de l'école et de deux personnalités internes/externes :
1 – une épreuve pédagogique : Chaque candidat devra accompagner deux cours de danse classique d'1h à 1h30 à des élèves de niveaux différents
2 – un entretien avec le jury